

École Judith-Jasmin
4575, rue Mariette
Montréal H4B 2G3

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Judith-Jasmin
12 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Judith-Jasmin, tenue le 12 juin 2025 à 18h34 en VIRTUEL.

PRÉSENTS :

Myriam Claude, Orthopédagogue

Wendy Chevalier, T.E.S.

Myriam Dutra, parent

Danielle Normand, enseignante

Charlotte Barbé, parent

Annick Giguère, parent

Formant quorum sous la présidence par intérim de Annick Giguère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Roxanne Lincourt, directrice

SONT ABSENTS :

Mario Ciaramicoli, parent

Berthie Eustache-Dorsa, Technicienne SDG

Eve St-Onge, parent

François Loiselle, enseignant

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Annick Giguère déclare la réunion ouverte à 18h34.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est ADOPTÉ à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 mai 2025.
4. Nouvelle gouvernance– Formation obligatoire
5. Période réservée au public
6. Approbation/Adoption/Décision
 - 6.1. Budget de fonctionnement 4 vers 9 - Résolution
 - 6.2. Budget émulation – Dépannage - Résolution
 - 6.3. Transfert F4 vers cour d'école – Résolution : 20 000\$
 - 6.4. Budget proformat
 - 6.5. Rapport annuel
7. Service de garde
 - 7.1. Règlementation 25-26
8. Conseil d'établissement
 - 8.1. Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation
9. Consultation
10. Information
11. Délégué au comité de parents (rapport)
12. OPP
13. Comité de travail
14. Levée de l'assemblée

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 mai 2025

IL EST PROPOSÉ que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai soit adopté avec dispense de lecture et en ajoutant le point sur la rencontre de parents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

4. NOUVELLE GOUVERNANCE – FORMATION OBLIGATOIRE

Tous les membres du conseil d'établissement ont visionné les capsules de la formation obligatoire.

5. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune personne ne s'est présentée.

6. APPROBATION/ADOPTION/DÉCISION

6.1 Budget de fonctionnement 4 vers 9 – Résolution

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

6.2 Budget émulation-Dépannage -Résolution

On veut augmenter de 120\$ à 150\$ le budget par classe pour l'année 2025-2026.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

6.3 Transfert F4 vers cours d'école -Résolution- : 20 000\$

Cette année on propose de transférer 20 000\$ du fond 4 pour le budget des travaux de la cour d'école.

La proposition adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.

6.4 Budget proformat

Le budget pro format a été présenté aux membres du CÉ et il a été adopté à l'unanimité.

6. 5 Rapport annuel

Le rapport annuel sera approuvé lors d'une séance extraordinaire.

7. SERVICE DE GARDE

7.1 Règlementation 25-26

La règlementation complète a été déposée au conseil d'établissement et les tarifs ont été adoptés.

8. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

8.1 Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation

L'école n'a pas atteint sa cible de réduire de 20% les insultes dites à l'école. A la rentrée 2025, le plan de lutte sera actualisé et des propositions ajustées.

9. CONSULTATION

Aucun point de consultation n'a été présenté.

10. INFORMATION

Aucun point d'information n'a été présenté.

11. DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS (rapport)

12. OPP

Aucun membre de l'OPP ne s'est présenté lors de la réunion.

13. COMITÉ DE TRAVAIL

Le travail du comité sur la sécurité aux abords de l'école sera remis à la prochaine année scolaire.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h24.

Président(e)

Directeur(trice)

Annick Giguère

Roxane Léveillé